



Victoriaville

FIÈREMENT
DURABLE

AVIS PUBLIC

23-25, rue Laurier Ouest

**Demande de dérogation
mineure présentée à la
séance ordinaire du lundi
2 février 2026, à 18 h**

**Salle du conseil
Hôtel de ville
1, rue Notre-Dame Ouest, porte no 2
Victoriaville**

Lors de cette séance, le conseil municipal prendra une décision sur cette demande de dérogation mineure.

➤ Vous pouvez faire vos commentaires sur cette demande en vous présentant à la séance ou en les envoyant avant le lundi 2 février 2026, midi, en cliquant sur le lien suivant :
<http://vic.to/conseil/séances/question/ajout>

VICTORIAVILLE, le 15 janvier 2026

La greffière,

ROSANE ROY

C'est quoi le projet?

La demande de dérogation mineure vise à permettre que le stationnement soit situé à 0 mètre de la ligne arrière de terrain (article 8.2.4 du Règlement de zonage numéro 1261-2019).